

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2018

L'an 2018 et le 10 juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Aymar de GERMAY, Maire.

**Présents** : Mme BERGER-LINARD Céline, M. CHARPENTIER Franck, Mme DA COSTA Bettina, M. DAMIEN Jean-Michel, M. DE GERMAY Aymar, M. DESJARDINS Pierre, M. HENOFF Bertrand, Mme JACQUET Annie, M. JADEAU Daniel, M. MILLET Lionel, M. MOROT Philippe, Mme SALESSE Florence, Mme TRAVES Dominique.

**Procurations** : M. DUPERAT Bernard donne pouvoir à M. DAMIEN Jean-Michel, Mme FEVRIER Noëlle donne pouvoir à M. JADEAU Daniel, M. MILLEREUX Gérard donne pouvoir à Mme JACQUET Annie.

**Absentes** : Mme BADENS Adeline, Mme GIRARD Agnès, Mme LASSEUR Odile

A été nommé secrétaire : M. DESJARDINS Pierre

### **N°57/18 – DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET SMARTMAGNE**

Suite à la délibération n° 41/18 en date du 26 juin 2018, la Préfecture du Cher a demandé à ce que le plan de financement soit revu.

Le conseil municipal est donc invité à se prononcer sur le nouveau plan de financement prévisionnel suivant :

**Coût des travaux** : 1 380 000 € HT

**Financements publics** : 1 320 000 € HT

Autofinancement : 265 000 € (20,07 % des financements publics)

DETR-DSIL : 400 000 € (30,30 % des financements publics)

Conseil régional (via le contrat régional d'agglomération) : 276 000 € (20,91 % des financements publics)

Conseil départemental : 100 000 € (7,58 % des financements publics)

Bourges Plus (via le fonds de concours) : 25 000 € (1,89 % des financements publics)

SDE 18 : 100 000 € (7,58 % des financements publics)

DIVD : 154 000 € (11,67 % des financements publics)

**Financements privés** : 60 000 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le nouveau plan de financement prévisionnel du projet SMARTMAGNE et autorise Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions correspondantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Le Maire  
A. de GERMAY

Le secrétaire  
P. DESJARDINS

JM. DAMIEN

A. JACQUET

D. TRAVES

B. DA COSTA

C. BERGER-LINARD

F. CHARPENTIER

B. HENOFF

D. JADEAU

L. MILLET

P. MOROT

F. SALESSE